

BAD ISERE PÔLES : ORGANISATION

Le comité de l'Isère souhaite poursuivre la formation technique des jeunes joueurs au sein de plusieurs pôles d'entraînement hebdomadaires, regroupant des jeunes de différents clubs, encadrés par des entraîneurs diplômés.

Ce document encadre la mise en place de ces pôles et leur cahier des charges.

Implantation géographique

Depuis la rentrée 2009, trois pôles ont été créés en Isère :

- Haut-Grésivaudan (district Haut-Grésivaudan)
- Nord-Isère (districts Nord-Isère et Pays Viennois)
- Pays Voironnais

A la rentrée 2011, ces trois pôles sont maintenus avec quelques aménagements.

Fonctionnement

- 3 heures d'entraînement par semaine (mercredi après-midi en priorité) pendant 34 semaines
- regroupement de 10 à 12 joueurs, des catégories U11 (poussin) à U15 (minime),
- encadrement par un entraîneur professionnel, responsable de pôle, titulaire du Brevet d'Etat 1er degré ou du Diplôme d'Etat « badminton »,
- un programme de compétitions du niveau départemental au niveau national
- un bilan trimestriel diffusé aux joueurs, entraîneurs de clubs et présidents de clubs concernés.

Critère de sélection

- Les plus jeunes joueurs sont le cœur de cible de ces pôles, mais ils pourront être accompagnés de joueurs plus âgés qui permettront de tirer le niveau vers le haut et proposer une opposition plus grande.
- Les candidatures sont envoyées de juin à septembre.
- La sélection se fait en concertation entre l'entraîneur responsable de pôle et le cadre technique départemental. La composition des groupes est soumise à l'approbation de la commission départementale « jeunesse ».
- Les B.I.P. fonctionnent par séquence trimestrielle. La composition du groupe de joueurs peut donc changer d'un trimestre à l'autre.

Objectifs

- Pour les joueurs : obtenir de bonnes conditions d'entraînement pour intégrer la filière haut-niveau en badminton.
- Pour les clubs : mutualiser les moyens pour leurs meilleurs jeunes.
- Pour le Comité départemental : renforcer la formation des jeunes pour élever le niveau de jeu des

jeunes de l'équipe de l'Isère.

Perspectives pour les jeunes

A l'issue du parcours au sein du pôle Isère, les jeunes pourront, en fonction de leur niveau, se diriger vers :

- l'entrée au pôle espoir de Voiron sur la base des sélections régionales,
- les séances d'entraînement des joueurs seniors au sein des clubs pour continuer à progresser

Cette dernière perspective implique que les clubs mettent en place des moyens suffisants pour que les jeunes aient la possibilité de rester dans leur club et ne soient pas forcés de changer de club pour continuer à évoluer.

Compétitions

Un programme de compétitions sera proposé à chaque joueur, en fonction de son niveau de jeu.

- Trophées Départementaux Jeunes (simples et doubles)
- Trophées Régionaux Jeunes
- Trophées Interrégionaux Jeunes
- Trophées Nationaux Jeunes

Ils pourront aussi être appelés en équipe de l'Isère pour le Championnat de France des comités départementaux (Intercodep) et participer aux Championnats de France Jeunes.

Modalités financières

- Une participation au fonctionnement est demandée aux joueurs (ou leur club),
- Frais de participation : 80€ par trimestre (11 ou 12 séances).
 - 1er trimestre : du 5 Septembre 2011 au 4 Décembre 2011
 - 2ème trimestre : du 5 Décembre 2011 au 25 Mars 2012
 - 3ème trimestre : du 26 Mars 2012 au 30 Juin 2012
- le Comité de l'Isère prend à sa charge les volants d'entraînement
- Les frais de compétition sont à la charge des joueurs (ou de leur club), sauf en cas de sélection en équipe de l'Isère sur un TRJ ou un TIJ où une partie est prise en charge par le Comité de l'Isère,
- Les frais de l'équipe « Intercodep » sont pris en charge en totalité par le Comité de l'Isère.

Consulter aussi :

*

Validé le : 25 août 2011
contact: ctd@badminton-isere.org

BAD ISERE PÔLES : CHARTE DU JOUEUR

Ce document représente le règlement intérieur d'un « Bad Isère Pôle ».

- Le pôle s'adresse aux jeunes qui veulent être performants en compétition.
- La participation à l'entraînement est obligatoire, sauf cas de force majeure (dans ce cas, prévenir l'entraîneur responsable de pôle).
- L'entraîneur attend de tous les joueurs une participation active aux séances et sera ouvert à la discussion avec eux.
- L'objectif des joueurs est d'intégrer l'équipe de l'Isère « Intercodep »
- L'entraînement est constitué de plusieurs parties (Physique, Technique, Tactique, Matches). Chaque partie est importante, et aucune ne peut être négligée.
- L'entraîneur proposera à chaque joueur un programme de compétitions à son niveau. Il revient au joueur de respecter les indications de l'entraîneur.
- L'inscription au Bad Isère Pôle étant trimestrielle, l'entraîneur, en concertation avec le cadre technique départemental, pourra refuser pour le trimestre suivant un joueur qui ne respecte pas la « charte du joueur »
- L'entraîneur responsable de pôle sera en contact régulier avec les entraîneurs de clubs pour coordonner les axes de développement des jeunes joueurs.
- L'encadrement des joueurs lors des compétitions départementales sera déterminé en début de saison entre les entraîneurs et dirigeants de clubs.
- Le Comité de l'Isère de badminton participe à ces pôles en fournissant les volants plumes d'entraînement et en prenant en charge une partie des frais de fonctionnement. De plus, le cadre technique départemental sélectionnera certains joueurs pour des compétitions au sein de l'équipe départementale jeune (TRJ, TIJ). Pour ces compétitions, l'inscription et les volants seront pris en charge.
- Par ces regroupements hebdomadaires, le Comité de l'Isère de badminton souhaite donner la possibilité aux joueurs d'intégrer le pôle espoir de Voiron et la filière de haut-niveau de la FFBaD.

Consulter aussi :

Validé le : 25 août 2011
contact: ctd@badminton-isere.org